
AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le plan de zonage numéro 115 applicable au territoire de la Ville de Portneuf.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 11 avril 2023, le Conseil de la Ville de Portneuf a adopté le projet de règlement #281 modifiant le plan de zonage numéro 115. Le projet de règlement vise à attribuer une affectation résidentielle de moyenne ou haute densité à un espace qui est actuellement affecté à des fins commerciales dans le périmètre d'urbanisation du secteur nord. Cette modification vise plus particulièrement à permettre à un entrepreneur la construction de deux immeubles pour un total de 18 unités sur un site adjacent à l'avenue Saint-Germain.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **8 mai 2023 à 19 heures 30** dans la salle du conseil située au 500, rue Notre-Dame à Portneuf. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le Conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de votre municipalité situé au 655A, avenue de l'Église à Portneuf, aux heures régulières de bureau, sur rendez-vous.
4. Le projet de règlement adopté contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À PORTNEUF, ce 20 avril 2023.

France Marcotte,
Greffière